



Comité d'Entreprise du 23 mai 2019

Site internet : www.spbacgt-cepal.fr

Part Variable 2018 (versement 2019)

Ce point est à intégrer dans le compte rendu SPBA/CGT global du CE du 23/05/19.



☑ Cette année, le montant global de la PV est de **3 086 777 €** (pour 4,24 M€ l'an passé et des PV situées entre 2,5 et 3 M€ les années précédentes). ☑ « Bonus managérial » : donnée non encore communiquée.

↳ Politique salariale Caisse d'Épargne

« Un aléatoire 2018 en net retrait... pour les salariés »

→ Les attributions 2019 ont débuté par la prime « pouvoir d'achat » d'un montant brut de 1 000 €..., montant net bien souvent car exonéré de cotisations sociales et non imposable pour les revenus < 3 SMIC. Ensuite s'est greffée une augmentation nationale égale à 0,8 % avec au minimum **400 € pour les salaires à temps plein ≤ 40 K€, AIAs compris.**

→ Depuis, l'intéressement est arrivé... avec une enveloppe 2018 de **2,9 M€**, très inférieure à celle de l'an passé (4,5 M€, supplément yc). A cette époque, nous notions que rester sur ce montant serait intéressant... cela n'a malheureusement pas été le cas, l'enveloppe 2018 ne représentant que les 2/3 de celle de 2017.

PV 2018 → 1^{er} tableau : sommes allouées par filières

Groupes	1 181 494 €
Métiers spécialisés	998 879 €
BDR (hors support)	192 685 €
Filière Commerciale (a)	2 373 058 €
BDD	28 696 €
BDR (MKT/Risques BDR)	47 561 €
Dir. Risques/Conformité	64 336 €
Dir. Audit	19 533 €
Juridique + assist. Directoire	26 559 €
Total Pôle Présidence	110 428 €
Comptabilité/Fiscalité + Rév. Cpta	44 535 €
Contrôle de gestion	21 530 €
Gestion financière	11 344 €
Contentieux/recouvrement/Aff. Sp.	39 371 €
DSC	205 895 €
DOSIL	87 555 €
Total Pôle Finance	410 230 €
Dir. RH	48 146 €
Dir. Communication	10 845 €
Dir. Transformation digitale	17 972 €
Dir. Stratégie/Qualité/RSE	18 636 €
Total Pôle Ressources	95 599 €
Filières Non Commerciales (b)	692 514 €

Groupes (AC/CC/GC/RPDV/Eq. Remplact)	
Allier	173 317 €
Haute-Loire	119 241 €
Puy de Dôme	356 655 €
Cantal	48 116 €
Haute-Vienne	252 384 €
Creuse	58 830 €
Corrèze	172 951 €
Total Groupes	1 181 494 €
Métiers spécialisés (DS/DA/DAA/Pro/GP/Hab/Prescrip/RR)	
DS	97 360 €
DA (hors Ag habitat)	375 974 €
DAA	32 103 €
Pro (Rpro, GCPro, SpCrédits)	144 656 €
Promo/Prescript Pro/Resp	26 750 €
CA GP / Resp / Directeurs	115 574 €
Promoteurs Part	23 727 €
C M@ Banque	83 724 €
Ag. Habitat	49 392 €
Ag. Successions	15 097 €
Resp Risques, Assist Gpe	34 522 €
Total Métiers spécialisés	998 879 €
IRP (c)	21 205 €
Global (a+b+c)	3 086 777 €

→ Si la part variable 2017 avait été exceptionnelle avec 4,24 M€ distribués, celle de 2018 est retombée à **3,1 M€**, soit un niveau plus habituel, compris entre 2,5/3 M€. Baisse orchestrée par la Direction, au travers d'objectifs « PV 2018 » qui étaient d'un tout autre acabit que ceux de 2017. "Rattraper le coup" dès 2018, la Direction s'est empressée de le faire ! La PV est et reste donc à la main de la Direction, sans réelle transparence ni recours ! Des injustices de répartition remontent... et sont toujours aussi mal ressenties. Sinon, notons que, comme d'hab., les principaux bénéficiaires de la PV, bonus managérial à l'appui, sont loin d'être les salariés dans les classifications les plus basses.

→ Les mesures individuelles doivent bientôt arriver (*yc. le coup de pouce prévu au minimum salarial en classif. D passant de 24 100 € à 25 000 €*), mais elles seront également en peine d'atténuer ce constat.

→ 2ème tableau : détail des sommes par performance (*tranches*), par classif., puis par catégorie.

Tranche	PV 2018	Eff 2018	PV moy ^(*)	Classif.	PV 2018	Eff CDI	Eff CDD	Si moy / CDD-CDI ^(*)
0	-	-	-	A	-	-	-	-
0-1	5 951 €	36	165 €	B	44 829 €	4	59	700 €
1-2	22 990 €	58	396 €	C		1	0	
2-3	43 308 €	66	656 €	D	289 993 €	201	4	1 415 €
3-4	61 413 €	58	1 059 €	E	21 809 €	12	2	1 558 €
4-5	156 064 €	100	1 561 €	F	1 165 689 €	500	1	2 327 €
5-6	266 065 €	135	1 971 €	G	329 970 €	129	1	2 538 €
6-7	471 569 €	189	2 495 €	H	613 423 €	184	0	3 334 €
7-8	351 710 €	133	2 644 €	I	362 533 €	109	0	3 326 €
8-9	223 611 €	82	2 727 €	J	258 531 €	69	0	3 192 €
9-10	266 121 €	83	3 206 €	K		12	0	
10-11	257 440 €	71	3 626 €	HC+K*	?	17	0	(4 HC + 13 K) ?
11-12	229 583 €	60	3 826 €		3 086 777 €	1238	67	PV * hors Comex
12-13	176 086 €	43	4 095 €	Catégorie	PV 2018			
13-14	181 070 €	41	4 416 €	Non cadres	1 852 290 €	847	67	2 027 €
14-15	369 673 €	74	4 996 €	Cadres	1 234 487 €	383	0	3 223 €
+15	4 123 €	1	4 123 €		3 086 777 €	1230		Total hors K et HC

^(*) Ces moyennes ne sont que de simples projections indicatives sur la base des effectifs CDI/CDD au 31/12/18...

→ si le CDD a touché de la PV, c'est le plus souvent en remplacement d'un CDI absent.

→ 1er constat : comme l'an passé, **aucun salarié de la CEPAL n'aurait rien touché...** mais 94 sont dans la tranche 0-2 contre seulement 2 en 2018. Dans les tranches de 0 à 6 %, nous trouvons **36,8% des salariés** (8,7% l'an passé) et **52,2 %** si l'on intègre la tranche 6-7 %. Dans la tranche 0 à 10 %, cela représente **76,4 % des salariés** (52 % l'an passé) ; ce qui fait que **23,6 %** couvrent les tranches de 10 à 15 %.

→ ces chiffres confirment donc cette distribution très inférieure à celle de l'an passé.

Au niveau de la « performance » indiquée :

* Les Groupes obtiennent de 4,2 % à 9,1 % au global (*moyenne à 7,3%*).

* A l'intérieur des Groupes « agences + départements commerciaux », sur 115 entités, 31 n'atteignent pas les 5 % (*contre 5 l'an passé*) pendant que 33 dépassent les 10 % (*contre 70 l'an passé*) !

* A 11 %, la BDR (*hors support*) maintient un score supérieur à la moyenne globale qui se situe à 7,4 %. Celui des métiers spécialisés se place à 8 %.

* Fonctions support : les Services/Directions des sièges obtiennent de 6,2 % à 8,2 % (*6,4 % en moyenne*).

Comme constaté dans le tableau (*cf. ci-dessus*)... les distributions sont de plus en plus importantes et de moins en moins aléatoires (... à 100% calculatoire) dès que l'on monte dans la hiérarchie... Sans parler du bonus managérial qui vient « amplifier » le déséquilibre engendré, ni de la PV du Directoire qui est loin d'avoir subi le même sort !!! **Système usuellement inique... et au surplus très partial.**

Quand l'enveloppe à distribuer est plus conséquente, chacun arrive à récolter au moins un peu petit quelque chose... situation vécue l'an passé, mais que la Direction s'est vite empressée de rectifier ! Cela ne fut pas le cas cette année... quand bien même, cela n'aurait pas compensé les dégradations des conditions de travail, accentuées par un sous-effectif quasi-permanent touchant de plus en plus d'agences et services.

Vos représentants SPBA/CGT. Contact : spbacgt.cep@free.fr